

Accueillir un apprenti ingénieur... pourquoi pas vous ?

Quels atouts pour l'entreprise ?

Depuis 2013 deux formations ingénieur spécialisé bois par apprentissage existent en Auvergne-Rhône-Alpes : l'une à Bourg-en-Bresse avec l'**ECAM Lyon et la MFR de Cormaranche en Bugey** et l'autre à Saint-Etienne avec l'**ENISE et le CFA AFRA BTP**. Dans une filière en mutation constante, l'accueil d'un.e apprenti.e ingénieur.e offre pour les entreprises d'indéniables opportunités :

- Participer à la formation d'un.e jeune que vous serez susceptible de recruter, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et la culture de votre entreprise.
- Saisir l'opportunité d'anticiper l'évolution de vos métiers et de vos compétences.
- Bénéficier d'une véritable aide opérationnelle dans l'activité de votre entreprise et vous accompagner dans son développement.
- Eventuellement transmettre sereinement son entreprise à une personne de confiance.

Quelles sont les aides ?

Aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Aide générale : 1000 € par an

Pour tout employeur du secteur privé de moins de 11 salariés

Aide au recrutement d'apprentis : 1000 € par contrat

Pour tout employeur du secteur privé de moins de 250 salariés, sous conditions.

+ d'infos www.auvergnerhonealpes.fr Rubrique Mes aides mes services / Formation et apprentissage

Quel type d'entreprise ?

Tous les types d'entreprises peuvent trouver un intérêt à accueillir un.e apprenti.e ingénieur.e de spécialité bois, quels que soient l'effectif salarié, l'activité ou la localisation géographique, comme l'expriment les statistiques suivantes, issues des données de l'ECAM et de l'ENISE.

TYOLOGIE DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

Répartition des entreprises ayant accueilli un apprenti ingénieur ECAM

Par secteur d'activité	Par effectif salarié	Par localisation
Construction	20%	1 à 2 salariés
Scierie	20%	3 à 5 salariés
Charp. construction	18%	6 à 9 salariés
Charpente	11%	10 à 19 salariés
Charp. menuiserie	7%	20 à 49 salariés
Menuiserie	7%	50 à 99 salariés
Mobilier	7%	100 à 199 salariés
Emballage	5%	+ de 200 salariés
Bureau d'études	4%	
Autre activité	2%	
		Auvergne-Rhône-Alpes
		Hors région

TYOLOGIE DES ENTREPRISES D'ACCUEIL

Répartition des entreprises ayant accueilli un apprenti ingénieur ENISE

Par secteur d'activité	Par effectif salarié	Par localisation
Travaux de charpente	22%	1 à 2 salariés
Ingénierie, études techniques	16%	3 à 5 salariés
Fabrication de charpentes	14%	6 à 9 salariés
Travaux de menuiserie bois et PVC	14%	10 à 19 salariés
Construction maisons individuelles	12%	20 à 49 salariés
Sciage et rabotage du bois	6%	50 à 99 salariés
Construction autres bâtiments	4%	100 à 199 salariés
Travaux de couverture	4%	+ de 200 salariés
Autre activité	6%	
		Auvergne-Rhône-Alpes
		Hors région

Combien ça coûte ?

Les frais de formation sont pris en charge par la Région.

Reste à la charge de l'entreprise le salaire de l'apprenti.e qui est fonction de son âge et de son année d'étude

Année d'étude faisant l'objet de l'apprentissage		de 18 à 20 ans	À partir de 21 ans
1e année	Pourcentage du SMIC	41 %	53 %
	Salaire en euros*	606.91	784.54
2e année	Pourcentage du SMIC	49 %	61 %
	Salaire en euros*	725.33	902.96
3e année	Pourcentage du SMIC	65 %	78 %
	Salaire en euros*	962.18	1154.61

* pour une valeur du SMIC de 1498,47 brut au 1er janvier 2018

Aides de l'Etat

Exonération des charges sociales

Pendant la durée du contrat d'apprentissage, dans des limites qui varient selon le type d'entreprise.

+ d'infos www.alternance.emploi.gouv.fr/



Retrouvez le simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs sur www.alternance.emploi.gouv.fr

«quels que soient votre activité ou votre effectif salarié, un.e apprenti.e ingénieur.e de spécialité bois peut contribuer à votre développement»

Ingénieur.e spécialité bois de l'ECAM



en partenariat avec



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation prépare les futur.e.s ingénier.e.s à prendre des responsabilités dans différents secteurs de la filière bois :

Construction

- > Gestion de chantier : conducteur.trice de travaux, chargé.e d'affaire
- > Bureau d'étude : ingénieur.e structure bois, responsable étude charpentes

Energie

- > Optimisation énergétique des bâtiments : chef.fe de projet énergétique, thermicien.ne du bâtiment
- > Production : responsable de production, chef.fe de projet d'équipe

Achats / Logistique

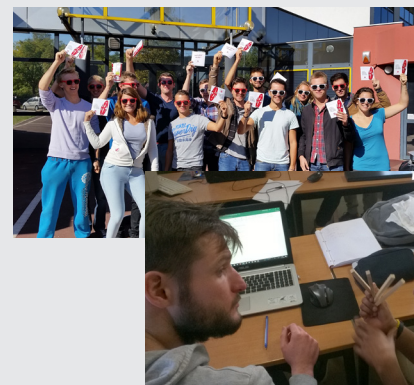
- > Logistique & transport : responsable logistique, chef.fe de projet supply chain bois, ingénieur.e études transport et logistique, acheteur.euse spécialité bois

PROFIL DES APPRENTIS

Jeunes de moins de 30 ans titulaires de :
BTS : Charpente – Couverture / Développement et Réalisation Bois / Système construction Bois Habitat
DUT : Génie Mécanique et Productique / Génie Civil / Génie Thermique et Energie
Licence Pro : Bois construction / Bâtiment à Energie Positive et Construction Bois...

Exemples de sujets de projets pilotés par des apprentis au sein de leur entreprise :

- > Etude de dimensionnement de pieux à partir d'essais pressiométriques
- > Analyse et optimisation de la rentabilité des stocks
- > Créer et instaurer un outil d'estimation de la rentabilité des chantiers
- > Amélioration des conditions de travail aux postes de clouage
- > Etude de schémas de sciage
- > Maison évolutive : étude technico-commerciale



DUREE ET RYTHME DE LA FORMATION

Cette formation se déroule sur 3 ans selon le rythme l'alternance suivant :

1e année	2e année	3e année
50% à l'école	40% à l'école	10% à l'école
50% en entreprise	60% en entreprise	90 % en entreprise / 3 mois à l'étranger

CONTACT

Marcia Vidal
marcia.vidal@ecam.fr
Ligne directe : 04 72 77 06 20

Ingénieur.e génie civil parcours Construction Bois Mixte de l'ENISE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

> préparer l'ingénieur.e de demain avec une formation en construction bois mixte et durable,

> maîtriser le matériau bois et la mixité avec les autres matériaux (béton, acier, verre...),
> maîtriser les performances thermiques des enveloppes en bois mixte,

> étudier, industrialiser et réaliser une construction en atelier et sur chantier,
> piloter une affaire (conception à réalisation) en TCE (Tout Corps d'Etat).

PROFIL DES APPRENTIS

Jeunes de moins de 30 ans titulaires d'un bac + 2 (ou plus), DUT ou BTS dans le domaine du BTP, du Génie Civil ou de la construction bois

Exemples de sujets de projets pilotés par des apprentis au sein de leur entreprise :

- > Recherche de solutions en vue d'une augmentation de la productivité dans un atelier de construction bois.
- > Développement d'outils de dimensionnement des systèmes hybrides bois/béton
- > Projet béton de chanvre : conception et communication
- > Développement d'une offre de constructions modulaires
- > Projet béton de chanvre : conception et communication
- > Certification Passivhaus



DUREE ET RYTHME DE LA FORMATION

Cette formation se déroule sur 3 ans selon le rythme l'alternance suivant :

1e année :	2e année :	3e année :
55 % à l'école	45 % à l'école	33 % à l'école
45 % en entreprise.	55 % en entreprise.	66 % en entreprise / 3 mois à l'étranger

CONTACT

M. Olivier Tardy
olivier.tardy@enise.fr